



PROJET PÉDAGOGIQUE

ALSH 3–17 ans
2025–2026

SOMMAIRE

- présentation du centre social
- nos intentions pédagogiques
- travail partenarial
- équipe d'animation
- locaux et moyens techniques
- modalités d'inscription
- communication
- suivi sanitaire et alimentation
- accueil d'enfants porteurs de handicaps
- journée type
- gestion des conflits et sanctions
- objectifs et évaluation

L'Association d'Animation du Beaufortain

L'Association d'Animation du Beaufortain (loi 1901) réunit des habitants impliqués dans la vie locale du Canton. Créée en 1973 dans le sillage du bulletin Ensemble, elle a pour objet de contribuer au développement du Beaufortain et à l'amélioration de son cadre de vie. En 1996, l'AAB a obtenu l'agrément « Centre social » de la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie . Ainsi, elle se doit d'être un foyer d'initiatives porté par des habitants, appuyés par des professionnels. En 2022, l'AAB est reconnue d'intérêt général, ce qui reconnaît son travail sur le territoire et lui permet de faire des reçu fiscaux à ses donateurs. L'Association est financée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de la Communauté d'Agglomération Arlysère, la Caisse d'Allocation Familiale de la Savoie et le Conseil Général de la Savoie, la MSA des Alpes du Nord, l'État et la participation des habitants et bénéficiaires. L'Association travaille également avec de nombreux autres partenaires locaux, départementaux, nationaux.

L'Association d'Animation du Beaufortain a une vocation social ,éducative ,culturelle envers les habitants. Elle remplit sa mission en partant de leur demande dans un esprit de laïcité, de respect d'autrui et de rejet de toute forme de ségrégation .Elle tend par ses action a réunir les conditions nécessaires au développement de chaque individu, en complémentarité avec les acteurs locaux (famille, école, associations, collectivités, etc.) pour que chacun devienne ou reste citoyen à part entière.

Le service Enfance Jeunesse répond à la compétence obligatoire des territoires déléguée dans sa mise en œuvre à l'AAB par les quatre communes du territoire et la Communauté d'Agglomération Arlysère. Ce service propose un accueil périscolaire les mercredis ainsi qu'un accueil extrascolaire pendant les vacances. Il est composé d'un centre de loisirs accueillant les enfants âgés de 3 à 11 ans ainsi qu'un programme d'activités à destination des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ce service est prioritairement destiné aux habitants du territoire du Beaufortain qui se compose de quatre commune : Queige, Villard-sur-Doron, Hauteluce et Arêches-Beaufort. Sur ce territoire rural et montagnard, labellisé ZRR (Zone Rurale à Revitalisée), on compte un peu plus de 4300 habitants à l'année. La population augmente en hiver et en été en raison de l'attractivité saisonnière liée aux deux stations de ski : Les Saisies et Arêches.

Nos intentions pédagogiques

Ce Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif de notre structure, lui-même basé sur le Projet Social de l'Association.

Nos objectifs généraux du Projet Éducatif :

- Favoriser l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et aux activités sportives pour tous
- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir vers l'extérieur afin de mieux comprendre les différences et de les accepter
- Favoriser la créativité en développant toutes formes d'expression individuelles ou collectives
- Favoriser la confiance en soi et le lien social en soutenant le passage de l'enfance à l'adolescence
- Développer les partenariats afin de favoriser le lien social, l'entraide et les relations intergénérationnelles

Les objectifs spécifiques à l'Enfance :

- Développer l'accès au numérique
- Éveiller les enfants aux enjeux écologiques liés au dérèglement climatique

Les objectifs spécifiques à la Jeunesse :

- Permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur responsabilité, leur prise d'initiative et leur citoyenneté en s'appuyant sur les pédagogies de la décision dans l'optique de leur donner des ressources pour entreprendre des projets et s'émanciper
- Permettre aux jeunes de s'épanouir dans un espace de confiance en leur apportant une écoute active et des ressources en prévention
- Accompagner les jeunes dans l'univers numérique en prenant en compte ses risques et spécificités

Enfance

Pour l'année scolaire 2025–2026, nous définissons des axes prioritaires :

Favoriser le lien social

Nous sensibiliserons les enfants au lien social en organisant des rencontres intergénérationnelles avec les pensionnaires de la maison de retraite. Nous mélangerons les tranches d'âge à travers des jeux collectifs et également lors de la vie quotidienne. Pour cela plusieurs journées sont organisées en partenariat avec l'EHPAD de Beaufort.

Comprendre et exprimer ses émotions

L'équipe accompagnera les enfants pour les aider à gérer leurs émotions à travers un soutien, et non pas par des gestes violents. Elle sera également là pour aider les enfants à prendre conscience de leur unicité. Le respect de soi et des autres est essentiel pour le bien-être de tous. (cabane sensorielle s'apaiser, carte des émotions). Les animateurs encouragent les enfants à exprimer leur joie et leur enthousiasme, et encouragent également la découverte de l'humour. Ils accompagnent les enfants pour apaiser une situation difficile.

Ils seront également sensibilisés à la communication verbale de leurs émotions à l'aide d'outils visuels.

Favoriser l'autonomie

Les animateurs vont aider les enfants à développer leur autonomie en utilisant des outils adaptés. Nous utiliserons également des jeux (plaques et affichages : comment aller aux toilettes seul, comment faire mes lacets, etc.).

Développer l'imaginaire

L'équipe d'animation propose aux enfants des temps où les enfants pourront faire travailler leur imaginaire pas des temps libre mais aussi pas de activités manuel ou grand jeux ou nous rentrerons dans plein d'imaginaire

Jeunesse

Nos axes prioritaires :

- Permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur responsabilité et leur prise d'initiatives à travers le choix des activités. Dans l'optique de leur donner des ressources pour entreprendre des projets et s'émanciper.
- Permettre aux jeunes de développer leur imagination en les accompagnant dans leurs initiatives, créer des projets en lien avec leurs envies et idées.
- Permettre aux jeunes d'éveiller leur curiosité sur le monde en les amenant à l'aventure en dehors du Beaufortain.
- Donner à réfléchir aux jeunes en travaillant autour de sujets sociétaux (égalité filles-garçons, discriminations, etc.).
- Favoriser la coopération et l'entraide au sein des groupes de jeunes sur notre territoire et les territoires voisins.
- Favoriser la confiance en soi et le lien social en soutenant le passage de l'enfance à l'adolescence et ainsi créer du lien intergénérationnel.

Le travail partenarial

Le service Enfance travaille tout au long de l'année avec plusieurs partenaires et prestataires choisis en fonction des activités et des objectifs poursuivis. Nous travaillons notamment avec L'EHPAD de Beaufort pour organiser des temps d'échange entre nos publics autour de petits jeux, de discussions et de repas/goûters.

Le service Jeunesse travaille tout au long de l'année avec le collège du territoire, à travers plusieurs actions :

- Le Salon : une permanence tous les mardis entre midi et deux qui a été mise en place pour permettre à l'animatrice jeunesse d'être une personne supplémentaire au sein de l'établissement pour recueillir la parole des jeunes et les accompagner dans la création de projets. L'animatrice peut ainsi être un relais entre le jeune et l'infirmière, ou entre le jeune et la CPE. Cette permanence répond à un constat : moins de la moitié des collégiens, interrogés à ce sujet, se confierait à un adulte du collège, alors qu'au local jeunes, les jeunes se confient énormément.
- Le "presque" local : deux permanences par semaine les mercredis et vendredis après-midi, où les jeunes peuvent se rendre sans inscriptions pour profiter d'un espace dans lequel ils peuvent écouter de la musique, jouer, lire, parler, manger ou simplement "traîner" avec leurs amis. Le "presque" local se veut un lieu informel pour faire de la prévention et de la médiation.
- Les soirées jeux à l'internat tous les premiers mercredis du mois.
- L'accompagnement du Conseiller Départemental Jeune.
- La participation à des temps de prévention mis en place lors de mesures de responsabilisation ou lors de retenues pour des élèves ayant commis une erreur au sein du collège.

Tous ces temps permettent une continuité éducative entre l'établissement scolaire et les temps de loisirs proposés par l'AAB.

Nous travaillons avec d'autres partenaires ponctuels selon nos propositions d'activités et aussi dans nos échanges avec d'autres structures jeunesse du Département.

L'équipe d'animation

Le mercredi, trois animateurs encadrent un groupe de 16 enfants âgés de 3 à 11 ans (8 places 3–5 ans et 8 places 6–11 ans). La directrice sera présente régulièrement sur le terrain et participera aux sorties.

Missions et rôle de l'animateur

- être ponctuel au travail
- assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
- arriver dans de bonnes conditions pour travailler (en forme, sobre, etc.)
- avoir une posture et un vocabulaire adapté avec les enfants
- être poli et rassurant avec les parents
- communiquer et participer à la vie d'équipe
- respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition

Missions et rôle de la directrice

- défendre ses valeurs et celles de l'association
- accompagner l'équipe d'animation en leur donnant des outils
- faire le lien entre le secrétariat et l'accueil
- gérer le budget et les sorties tout au long de l'année
- être garante de la sécurité dans les locaux
- créer un lien de confiance et de communication avec les parents tous au long de l'année .
- assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants mais aussi de l'équipe

L'équipe d'animation s'engage à interagir de manière équitable avec les enfants, en évitant toute forme de discrimination, et dans le respect de chacun.

Missions spécifiques à l'animation jeunesse :

- se renseigner et se former en continu pour accompagner les jeunes sur des thématiques variées (réseaux sociaux, sexualité, addictions, etc.).
- se rendre disponible pour communiquer avec les jeunes en horaires décalés (soirées, week-end) quand c'est nécessaire pour assurer la sécurité affective et morale des jeunes, et les accompagner dans leurs projets.
- être une personne relais entre les jeunes, les personnes et les structures adaptées associées aux besoins repérés.
- s'intéresser aux centres d'intérêts des jeunes et être dans l'écoute active.

Locaux et moyens techniques

L'accueil de loisirs est déplacé depuis septembre 2025 à l'école élémentaire de Villard-sur-Doron (73270) située 14 rue des dentelières. L'installation dans ces locaux nous permettent d'investir de nouveaux espaces :

- une salle de motricité de 130m²
- un bureau / infirmerie
- des toilettes adaptées
- une salle "cantine"
- une salle de sieste

Nous disposons de deux minibus de 9 places et d'une voiture de 7 places, équipés de sièges auto et de rehausseurs. Nous avons du matériel de loisirs créatifs (perles à repasser, crayons, feuilles, peintures, etc.) ainsi que des équipements pour des activités physiques (vélos, trottinettes, plots, ballons), offrant de multiples possibilités aux animateurs et aux enfants pour réaliser des jeux et des activités.

Les modalités d'inscription

Le centre de loisirs du Beaufortain accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans, propres (ne portant plus de couches) et scolarisés. L'accueil est ouvert les mercredis pendant la période scolaire, et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 18h00.

Pour inscrire son enfant il faut constituer un dossier d'inscription (valable un an du premier septembre au 31 août de l'année suivant, puis à renouveler).

Comment faire ?

- retirer un dossier d'inscription à l'accueil de l'AAB ou le télécharger sur notre site internet
- compléter et signer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de liaison
- joindre une attestation de quotient familial, une attestation d'assurance et une copie du carnet de vaccination de votre enfant, à jour
- lire et signer le règlement intérieur
- être adhérent à l'AAB

Une fois le dossier constitué, il faut l'apporter à l'accueil de l'AAB ou l'envoyer par mail à contact@aabbeaufortain.org. C'est seulement quand le dossier complet sera enregistré à l'accueil que les parents recevront le lien d'accès à leur Espace Famille.

C'est uniquement sur cette plateforme qu'ils peuvent inscrire leur enfant.

Délais pour inscrire votre enfant :

Pour les mercredis et les petites vacances : jusqu'à la veille (jour ouvré) à 12h00 pour le lendemain.

Exemple : pour un lundi pendant les vacances d'automne, vous pouvez inscrire jusqu'au vendredi précédent à 12h00.

Pour les vacances d'été : jusqu'au jeudi à 12h00 de la semaine précédente.

Exemple : pour un vendredi pendant les vacances d'été, vous pouvez inscrire jusqu'au jeudi de la semaine précédente à 12h00.

Liste d'attente :

Lorsqu'une journée est complète les parents peuvent inscrire leur enfant sur la liste d'attente. En cas de désistement permettant le passage de leur enfant de la liste d'attente à la liste d'inscription, ils recevront un mail les en informant.

Délais pour annuler une inscription :

Les parents peuvent annuler l'inscription de leur enfant jusqu'à 72 heures (jours ouvrés) avant la date concernée. Si l'annulation est faite dans un délais inférieur à 72 heures, et sans présentation d'un certificat médical, la prestation sera facturée.

La date d'ouverture des inscriptions pour chaque période sera communiquée par mail et sur l'Espace Famille.

HORAIRES

		ARRIVÉE		DÉPART	
		mini	maxi	mini	maxi
mercredis périscolaires et petites vacances	MATIN + temps repas	7h45	9h15	13h15	13h30
	MATIN	7h45	9h15	12h00	12h15
	APRÈS-MIDI + temps repas	13h15	13h30	17h00	18h00
	APRÈS-MIDI	13h15	13h30	17h00	18h00
	JOURNÉE + temps repas	7h45	9h15	17h00	18h00
vacances d'été	MATIN + repas	7h45	9h15	13h15	13h30
	APRÈS-MIDI	13h15	13h30	17h00	18h00
	JOURNÉE + repas	8h00	9h15	17h00	18h00

Il n'est pas possible d'accompagner ou de récupérer son enfant en dehors de ces créneaux, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Les horaires d'accueil peuvent être modifiés les jours de sortie.

TARIFS

	Tarification à l'heure						
	QF 1 <500	QF 2 501 à 800	QF 3 801 à 1100	QF 4 1101 à 1400	QF 5 1401 à 1700	QF 6 1701 à 2000	QF 7 >2001
Résidents permanents du Beaufortain Régime Général / MSA	0,69 €	0,97 €	1,25 €	1,56 €	1,73 €	2,10 €	2,90 €
Résidents Hors Beaufortain	1,04 €	1,56 €	2,08 €	2,60 €	2,95 €	3,12 €	3,30 €
Résidents Hors Savoie	3,30 €						
Repas (vacances d'été uniquement)	3,90 €						

ATTENTION : La facturation est faite à l'heure mais il faut respecter les différents créneaux d'inscription proposés (matin, après-midi, journée, etc.).

Exemple : ce n'est pas possible d'inscrire son enfant pour 2 heures de 14h à 16h.

Chaque quart d'heure entamé est dû.

Exemple : si vous déposez votre enfant à 8h35 et que vous le récupérez à 12h10, vous serez facturé de 8h30 à 12h15.

Vous retrouverez vos factures sur votre Espace Famille, un mail vous sera envoyé afin de vous en informer. Les périodes sont facturées comme suit : mercredis périscolaire : vous êtes facturé avant chaque période de vacances scolaires petites vacances scolaires : vous êtes facturé la semaine suivant la fin de la période grandes vacances d'été : vous êtes facturé début septembre En cas de retard de paiement supérieur à deux mois, vous recevrez un rappel, Vous aurez alors une semaine pour régler votre facture. Passé ce délais, votre Espace Famille sera bloqué et vous ne pourrez plus inscrire votre enfant jusqu'à régularisation de votre situation. Si vous rencontrez des difficultés de paiement, il est possible de contacter l'accueil afin de trouver une solution adaptée pour régler vos factures.

Le matériel à fournir :

- Un repas (sauf vacances d'été) dont chaque élément doit être noté au nom de l'enfant
- Un goûter
- Une gourde
- Des vêtements adaptés à la météo
- Des chaussures fermées
- Le nécessaire de sieste (couverture, doudou...)
- Un paquet de mouchoir
- Une tenue de rechange pour les plus petits
- des chaussons

En été, dès l'arrivée des beaux jours :

- Une casquette
- Des lunettes de soleil
- De la crème solaire

En hiver, dès l'arrivée du froid :

- Un bonnet
- Des gants
- Une écharpe

Pour les sorties à la journée (voir programmes), il faut prévoir un repas froid (pique-nique).

Nous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeurs au centre de loisirs.

Le nom de l'enfant doit être inscrit sur ses affaires personnelles.

Communication

L'équipe d'animation est disponible sur les temps d'échange du matin et du soir pour discuter et recevoir des informations.

Pour les sorties, les parents seront alertés par SMS en cas de retard éventuel. L'équipe doit être prête à répondre à leurs questions ou à aller chercher les informations nécessaires auprès de la direction, être à l'écoute et être rassurante dans son discours. Lorsque les animateurs discutent avec les parents, il est essentiel d'adopter un discours rassurant et positif.

Tout au long de l'année, les parents recevront des e-mails pour être informés sur les dates d'ouverture des inscriptions et sur les programmes d'activités.

Suivi sanitaire et alimentation

Le suivi sanitaire est assuré à l'aide des cahiers d'infirmerie présents dans les trousse de secours, régulièrement vérifiées et mises à jour, dans lesquels nous inscrivons le nom/prénom de l'enfant qui présente un problème sanitaire, les actions de soins effectuées par un animateur qui indiquera également son nom, la date et l'heure de l'incident.

Chaque membre de l'équipe d'animation est responsable du suivi sanitaire, en raison de la petite taille de notre équipe et du nombre d'enfants accueillis. Pour les Projets d'Accueil Individualisé (PAI), la directrice rencontre les parents pour connaître le protocole, puis en informe l'ensemble de l'équipe. Un tableau répertoriant les allergies est affiché dans l'infirmerie pour assurer la bonne prise en charge de chaque enfant.

Les parents fournissent les repas du midi et les goûters, qui peuvent être chauds ou froids. Le matin, les animateurs récupéreront tous les repas pour les stocker au frigo. Les repas sont réchauffés au micro-ondes. Il est possible que nous organisions des ateliers cuisine lors desquels nous porterons une attention toute particulière à prendre en compte les allergies des enfants.

Accueil des enfants porteurs de handicap

Dans ses valeurs d'accueil, l'AAB met tout en œuvre avec son équipe pour accompagner les enfants porteurs de handicaps. Si une famille souhaite inscrire son enfant porteur de handicap au centre de loisirs, elle peut se renseigner à l'accueil de l'AAB et prendre un rendez-vous avec Charline pour faire connaître les besoins spécifiques de son enfant. Des outils ou protocoles pourront être mis en place et l'équipe sera formée en fonction des besoins de l'enfant, dans la limite de ce que nous pouvons réaliser avec nos moyens humains et financiers. Nos locaux à Villard-sur-Doron sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Journée type

7h45 – 9h15 : accueil des parents et des enfants (temps d'échange avec les familles)

9h15 – 9h45 : temps d'échange avec les enfants (météo des humeurs, envies de chacun, et présentation du programme). Tout cela se déroule après avoir rangé la salle (rituel de rangement).

9h45 – 11h15 : les animateurs proposent diverses activités aux enfants. Chaque enfant est libre de participer ou non. S'il ne souhaite pas y participer, il aura à sa disposition des jeux et des coloriages.

11h15 – 13h00 : temps du repas

13h00 – 13h30 : temps dans la cour pour se défouler

13h30 – 16h00 : les animateurs proposent diverses activités aux enfants. Les petits font la sieste ou un temps calme avant de reprendre les activités.

16h00 – 16h30 : les enfants, accompagnés des animateurs commencent à ranger, puis ils se lavent les mains avant de prendre le goûter tous ensemble.

16h30 – 18h00 : les enfants sont en temps libres jusqu'à l'arrivée de leurs parents, prévue de 17h00 à 18h00.

Ce planning est modulable selon les activités proposées, l'énergie et/ou la fatigue du groupe et les sorties proposées.

Les règles de vie du collectif

Les règles et le cadre y sont plus souples qu'à l'école, favorisant ainsi l'autonomie des enfants.

J'ai le droit

- de jouer, de lire, de me reposer
- de rigoler, de pleurer, de chanter
- de parler, de boudier
- d'être sympa avec les autres et de les écouter
- d'exprimer mes besoins, mes envies et mes émotions

Je n'ai pas le droit

- de faire du mal (taper, tirer les cheveux, etc) aux autres
- de dire des méchancetés aux autres
- de toucher les autres s'ils ne sont pas d'accord
- de crier
- de courir à l'intérieur de la salle
- de monter sur les poufs et les tables
- de prendre un jouet déjà utilisé par un copain
- de casser le matériel

Gestion des conflits et sanctions

L'équipe d'animation se doit d'être suffisamment observatrice pour déceler des situations de tensions entre les enfants, et repérer les potentiels conflits avant qu'ils n'exploient. En prêtant ainsi attention aux interactions entre les enfants, l'animateur n'intervient qu'en cas de besoin, leur laissant la possibilité de régler leurs conflits par eux-mêmes.

Si le conflit persiste ou s'il est trop compliqué, l'animateur peut intervenir en tant que médiateur pour aider les enfants à discuter du sujet de discorde dans le calme. Si la discussion n'est pas possible, l'animateur peut prendre des mesures constructives en fonction de la gravité de la faute (faire une action de réparation).

Si la situation se reproduit fréquemment, l'équipe doit en informer la directrice du centre de loisirs. Une rencontre avec les parents des enfants concernés peut être organisée pour trouver des solutions ensemble.

En cas de décision d'appliquer une sanction, celle-ci doit avoir un objectif éducatif et s'adapter au comportement de l'enfant, sans jamais être généralisée à tous. Avant de sanctionner, il est important de comprendre pourquoi et d'en discuter avec l'enfant.

Voici les règles de conduite à appliquer de façon général : (en faisant attention car elles ne peuvent pas toujours fonctionner avec les tous les enfants)

- Si un enfant se montre agressif ou entre en conflit avec un animateur : si l'animateur sent qu'il perd patience, il doit transmettre la gestion de la situation à un autre membre de l'équipe, en évitant absolument de s'engager dans un affrontement, cela n'aurait aucun intérêt.
- Si un enfant casse un jouet, l'animateur propose de le réparer ensemble si possible.
- Si un enfant se comporte mal ou frappe un camarade, l'animateur lui propose de demander pardon, de faire un câlin, ou de serrer la main (si le camarade est blessé, l'animateur peut proposer à l'enfant de l'aider à le soigner).
- Si un enfant court dans le centre, l'animateur doit d'abord l'encourager à se calmer ou lui proposer d'aller jouer dehors (si besoin, l'animateur peut amener l'enfant au tableau pour lui rappeler les règles).
- Si un enfant répète souvent des gros mots, l'équipe en discutera ensemble et cherchera une solution ou une sanction appropriée.
- Si un enfant agit de manière violente de façon répétée ou adopte un comportement mettant sa propre sécurité ou celle des autres enfants en danger, l'équipe doit en informer la directrice. Elle discutera de la situation avec les parents et mettra en place les actions nécessaires en accord avec l'équipe.

Objectifs et évaluation

Tout au long de l'année des temps formels (réunions) et informels permettent à l'équipe d'animation d'analyser les actions menées et d'en retirer les points positifs, négatifs et d'amélioration. Si des difficultés sont rencontrées dans la poursuite des objectifs fixés dans ce projet pédagogique, l'équipe est amenée à proposer des solutions pour améliorer les actions menées au centre de loisirs. Un cahier de transmission d'informations interne à l'équipe est mis en place pour favoriser la communication et le relevé d'informations importantes. Une réunion avec toute l'équipe est organisée en fin d'année scolaire pour faire un bilan global de l'année.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Indicateurs
Favoriser le lien social	Créer des temps conviviaux qui favorise la coopération et la communication	Jeux coopératifs Journées intergénérationnelles (avec les résidents de l'EHPAD)	nombre d'enfants qui • créent un lien avec une personne âgée • aident leur camarade pendant les jeux
Développer la connaissance et la confiance en soi	Identifier les émotions, les différencier, les comprendre et les exprimer Comprendre qui on est	Utiliser les coussins émotions Utiliser des personnages de dessins animés Monter une pièce de théâtre	Nombre d'enfants qui : • a réussi à s'exprimer sur ses émotions à l'aide des coussins
Encourager l'autonomie	Encourager les enfants à réaliser des tâches seuls en mettant des outils à leurs disposition	Rituels de rangement Partage des tâches quotidiennes	nombre d'enfants qui: • réalise une action en autonomie qui n'était pas maîtrisée en début d'année • qui participe volontairement
Stimuler leur imaginaire	Proposer des temps où les enfants peuvent expérimenter de nouvelles activités et rentre dans leur imaginaire	Mise en place de grandes thématiques par périodes Mise à disposition de matériel pour expérimenter des jeux symboliques	nombre d'enfants qui : • qui pratique une activité qu'il n'avait jamais essayé • qui posent des questions pour en savoir plus



Commune de
Beaufort



Villard
sur **Doron**
Bisanne 1500

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services



CONTACT

Directrice de l'Accueil de Loisirs
Charline Gattepaille
07 61 28 89 76
enfance@aabeaufortain.org

Coordinatrice du service Enfance Jeunesse
Alice Gonnet
07 61 28 89 64
coordination-ej@aabeaufortain.org

Secrétaire d'Accueil
Vanessa Bonnevie
04 79 38 33 90
contact@aabeaufortain.org